



Exemples de lettres Sursis aux créanciers

Lettre ouverte à tous les créanciers

Mesdames, Messieurs,

Étant dans une situation financière très difficile, mon épouse et moi-même sommes en train d'établir un plan de désendettement.

Nous vous demandons de bien vouloir suspendre les factures et arriérés et de patienter pendant 2 mois, maximum 3 mois.

Pour cette date, nous nous engageons à considérer l'ensemble de nos factures et à vous faire des propositions selon nos possibilités.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Modalités de remboursement

Mesdames, Messieurs,

Comme convenu dans notre lettre du (date), après examen de notre situation, mon épouse et moi-même sommes en mesure de vous faire la proposition suivante:

Montant dû	Fr.	1'260.-
Premier versement à fin février	Fr.	160.-
De mars à juin (4 versements)	Fr.	200.-
En juillet (1 versement)	Fr.	300.-

Si cet arrangement recueille votre approbation, auriez-vous l'amabilité de nous envoyer des bulletins de versement?

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

ADRESSES

Aide et conseils en cas de dettes

- **Centre social protestant**
Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
☎ 021 560 60 60
Fax: 021 560 60 61
E-mail: info@csp-vd.ch
Site: www.csp.ch
- **Pour les Lausannois: l'UnAFin**
Rue J.-J. Mercier 1, case postale 16
1000 Lausanne 9
☎ 021 315 77 54
- **Le service social de votre commune**
- **Sites**
www.dettes.ch
www.opf.vd.ch
www.maxmoney.ch

DETTES



Vos droits

Nos conseils

Les adresses

I ÉVALUATION DE LA SITUATION

1. Etablissement du budget (voir dépliant budget)

Dépenses essentielles:

- Loyer (charges comprises)
- Alimentation (entretien)
- Electricité
- Téléphone
- Assurance maladie
- Frais de garde enfants
- Pension alimentaire
- Location – achats par acomptes
- Transports: bus, train, *voiture (Fr. 600.–)
- Impôts cantonaux, communaux et fédéraux
- Franchise assurance maladie
- Participation frais médicaux
- Vêtements
- Imprévus

* Voiture: nous avons compté une somme de Fr. 600.– qui comprend l'achat, l'amortissement, les services, les réparations, les pneus, l'essence, le garage, les impôts, les assurances, TCS, ATE, etc.

BUDGET avec minimum vital tenable = somme nécessaire pour vivre sans faire de nouvelles dettes.

2. Que voulez-vous faire réellement ?

Dépasser l'urgence momentanée ou assainir la situation à long terme ?

En fonction de votre réponse, l'investissement financier et personnel sera différent, mais de toute façon, il est utile de savoir ce que l'on doit:

3. A qui et combien ?

- Rassembler les factures du même créancier
Détruire les doubles et garder la dernière en date
- Dresser la liste des créanciers: nom – montant dû – montant déjà payé – échéance
- Demander la liste OP s'il y a lieu
- Répartir le solde disponible en fonction du nombre de créanciers, de leurs exigences et du montant total de la créance
- Avoir une vision d'ensemble: Budget-Etat des dettes
- Ecrire aux créanciers pour demander un sursis (voir lettre).

Un plan de désendettement peut être long, **il doit** par conséquent être **supportable**. Si vous vivez **en couple**, n'oubliez pas que vous êtes tous les deux concernés. **Vouloir rembourser trop à la fois et trop vite peut provoquer de nouvelles dettes.** De plus, le budget

des dépenses courantes doit être respecté le plus scrupuleusement possible. Il faut aussi éviter les pièges des cartes de crédit et les avances sur salaire. Ne pas céder non plus à la tentation de demander un nouveau crédit pour effacer plus vite les dettes ou de faire appel à un institut de gestion de dettes. Cela ne fait qu'augmenter l'endettement (intérêts élevés).

En revanche, vous pouvez, de manière générale:

II NÉGOCIER AVEC LES CRÉANCIERS

- Privilégier le rattrapage des charges courantes (loyer, assurance maladie si arriérés)
- Proposer des paiements échelonnés aux impôts dont le taux d'intérêts de retard est moins élevé que celui d'un petit crédit. En cas de baisse de revenus importante, une demande de remise ou une modification des acomptes peut être demandées.
- Quant aux banques, on peut leur demander un nouvel échelonnement de la dette, voire une suspension de paiement pendant un ou deux mois. Cependant, il ne faut pas oublier que les intérêts continuent de courir. **Tenter de les bloquer.**
- Vous pouvez liquider les petites factures dans un premier temps et négocier les plus importantes sur la durée. *Voir exemples de lettres au dos.*

III ▲ SITUATIONS POSSIBLES ET 🗑️ STRATEGIES

▲ 1. Les revenus sont insuffisants, égaux ou à peine supérieurs aux ressources

Laisser aller aux poursuites

Il ne sert à rien de se priver de nourriture ou de ne pas payer loyer, assurance maladie pour tenter de contenter des créanciers insistants. Jongler avec ses factures est fatiguant et souvent inefficace sur la durée. Informez-vous sur vos droits.

🗑️ Poursuites:

Lorsque les poursuites sont inévitables, l'Office des poursuites calcule votre minimum vital. La différence entre ce montant et votre revenu est saisissable. Peuvent également être saisis des biens de valeurs. Si rien n'est saisissable, le créancier recevra un acte de défaut de biens (voir dépliant «Poursuites»).

▲ 2. Le solde est suffisant pour permettre une négociation avec les créanciers



Prévoir une durée maximum de désendettement sur trois ans.



a) assez d'argent disponible pour payer la totalité:



Plan de désendettement: répartir la somme disponible en fonction du nombre de créanciers, de leurs exigences, du montant de la créance.



b) il y a de l'argent disponible mais les dettes sont trop élevées pour être éteintes en trois ans:



Règlement amiable des dettes extra judiciaire ou judiciaire (LP art. 333 et ss):

- Partir de la capacité de remboursement, la multiplier par 36 mois (3 ans) et offrir ce montant aux créanciers pour solde de tout compte.
- Peut se faire avec un capital ou des paiements échelonnés.
- Traiter les créanciers avec égalité.



3. Situation «ultime»: peu de capacité de remboursement, dettes conséquentes, pas de règlement amiable possible, durée trop longue pour s'en sortir, budget futur prévisible sans dette (gestion saine) et revenus suffisants:



«Gel des dettes» par faillite personnelle (LP 191)

*Se fait auprès du Président du Tribunal de district
Le dossier doit contenir:*

- Un exposé situation (historique et circonstances de l'endettement)
- Un budget et un état des dettes détaillé
- Motifs de ce «choix»

Prévoir Fr. 4'500.– pour frais de procédure (x 2 si couple est codébiteur)



On n'est pas désendetté: les dettes deviennent des actes de défaut de biens (viabilité 20 ans)



Retour à meilleure fortune (procédure).

▲ 4. Rachat à x% pour solde de tout compte

Possibilité de quitter l'endettement **dans certaines conditions** en proposant aux créanciers



le rachat de la dette ou de l'acte de défaut de biens en négociant le montant pour solde de tout compte.
Plus facile avec un capital à disposition (plus la dette est ancienne, plus il y a de chance de la racheter à bas prix).